

Zeitschrift:	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber:	Union syndicale suisse
Band:	40 (1948)
Heft:	3
 Artikel:	Remous dans le syndicalisme international
Autor:	Möri, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-384536

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

leur voix, de manifester leur volonté et de jeter librement les premières bases de la future communauté humaine.

Si des ennemis sournois veulent essayer de discréder ce véritable effort de salut public que tentent les fédéralistes, il faut qu'ils trouvent autre chose que cette « accusation » incongrue.

Question: Mais il est encore d'autres difficultés qu'il ne faut pas sous-estimer...

Réponse: Permettez-moi de vous interrompre. Nul mieux que nous, serviteurs dévoués d'une cause qui nous dépasse, ne connaît les difficultés innombrables de tous genres qui se dressent encore sur notre chemin. Nous les connaissons d'autant plus intimement que nous ne cessons de nous mesurer avec elles.

Un exemple entre mille, si vous m'y autorisez: Dans une Fédération européenne, telle que nous la voulons, il y aura nécessairement une institution commune, garantissant à tous les Européens, depuis leur naissance et jusqu'à leur mort, un optimum de sécurité sociale.

Or, étant donné la disparité des niveaux de vie, une telle institution, pour naître, exige un ajustement extraordinairement délicat de tous les facteurs: politiques et psychologiques, monétaires et syndicaux, législatifs et budgétaires, économiques et démographiques.

Oui, nous le savons. Nous le savons, encore une fois, mieux que quiconque. De temps en temps, on nous jette ces « difficultés » dans les jambes, comme si nous n'y avions jamais réfléchi!

A mon tour de vous poser une question: Avez-vous réfléchi, vous, à ce fait que celui qui se refuse à affronter les « difficultés », sous prétexte qu'elles donnent du fil à retordre, choisit implicitement une solution de facilité qui n'ose pas dire son nom.

Qu'on le veuille ou pas, celui qui, aujourd'hui, refuse le fédéralisme se prononce en fait pour le suicide collectif de l'humanité.

Remous dans le syndicalisme international

Par Jean Möri

La « Revue syndicale suisse » a toujours témoigné beaucoup d'intérêt à l'organisation syndicale internationale. Dans le numéro de janvier 1945, par exemple, Robert Bratschi esquissait un panorama du « Mouvement syndical international après la guerre » et Rimensberger traitait d'un problème d'actualité: « L'Union syndicale suisse et le programme de la Fédération syndicale internationale. »

Un mois plus tard, à Londres, le premier « congrès syndical mondial » invitait la valeureuse F. S. I. à se faire harakiri sur l'autel d'une nouvelle organisation syndicale universelle à laquelle, pour-

tant, dès le début, refusa d'adhérer la Fédération américaine du travail. Ce qui permet de constater que ce fut encore une « universalité » partielle.

Et c'est le 3 octobre de cette même année 1945 que l'acte solennel de fondation de la Fédération syndicale mondiale se déroula à Paris, avec la collaboration de 65 centrales syndicales nationales groupant 67 millions de travailleurs. Comparés aux 26 centrales syndicales nationales, groupant 19 millions de membres de la F. S. I. à son zénith, ces nouveaux effectifs illustraient une formidable progression numérique du mouvement syndical international. On ne saurait d'ailleurs assurer avec la même certitude que la progression des *membres cotisants* fut aussi considérable, mais comme la cotisation fut sensiblement élevée, ceci permit de compenser cela. Quant à la cohésion idéologique des différents éléments composant la Fédération syndicale mondiale, elle fut loin d'atteindre à celle qui unissait les membres de feue la F. S. I. Il n'y avait là d'ailleurs rien de bien extraordinaire puisque l'une groupait des centrales syndicales de même tradition, tandis que l'autre associait des organisations à la structure, aux conceptions et aux buts souvent tout à fait différents.

Dans le numéro de janvier 1946 de notre revue, le pénétrant Rimensberger analysa les principaux points des statuts de la Fédération syndicale mondiale, essaya de déterminer la position des secrétariats professionnels internationaux, ce qui constituait une véritable gageure, puisque maintenant encore aucune solution acceptable pour ces derniers n'est intervenue.

Toutes ces publications successives nous incitent à ne pas revenir sur cette histoire récente dûment analysée et à nous borner à faire un raccourci des événements syndicaux internationaux majeurs survenus dès lors, particulièrement des difficultés qui s'accumulent — souvent par sa propre faute — sous les pas de la F. S. M.

Départements professionnels internationaux

On peut considérer la question des fédérations professionnelles comme une de ces difficultés majeures que ne sut pas surmonter l'aréopage de la rue Vernet, sans doute trop imbu du prestige que lui confère la direction du mouvement syndical mondial.

Un projet de règlement a bien été arrêté par le Conseil général de la F. S. M. à Prague, en juin 1947. Mais comme ce règlement faisait trop peu cas des vœux exprimés à la conférence commune de Paris, en décembre 1946, par les représentants des secrétariats professionnels internationaux, il fallut le remettre sur le métier. En août 1947, une nouvelle réunion commune de la délégation du bureau de la F. S. M. avec la commission consultative des secrétariats professionnels internationaux rapprocha, semble-t-il, quelque

peu les points de vue, mais sans qu'ils se joignent quant au projet remanié à Prague, en juin de la même année. Une nouvelle séance commune avec les secrétariats professionnels internationaux fut convoquée pour la fin de l'année dernière, puis renvoyée au mois de janvier 1948, escamotée enfin sine die!

Entre temps, le secrétaire général de la F. S. M. tenta d'arracher une décision en prenant les centrales syndicales nationales à la hussarde. Par circulaire du 16 décembre 1947, il soumit en effet à leur approbation le projet de règlement, modifié de façon insuffisante pour satisfaire en partie aux désirs exprimés par les secrétaires professionnels internationaux. Avec l'approbation des centrales syndicales nationales, ce texte eût été considéré comme définitif. Mais le coup fut manqué, plusieurs organisations centrales, dont l'Union syndicale suisse, ayant refusé d'entériner un règlement sans qu'une entente préalable soit intervenue avec les intéressés. Cette tentative malheureuse n'est sans doute pas étrangère à la décision prise par le comité central de la Fédération internationale des métallurgistes, réuni à Lugano du 16 au 18 mars écoulé, de rompre en fait toutes négociations avec la F. S. M., parce qu'elles sont inopérantes dans un tel état d'esprit¹.

Comment s'étonner, dès lors, que les secrétariats professionnels internationaux soient moins que jamais disposés à admettre leur transformation en « départements professionnels » quand on essaya de les passer sous jambe, quand on ne leur garantit pas le droit réglementaire de gérer eux-mêmes leurs finances, de percevoir des cotisations, de choisir le siège de leur organisation et même de nommer librement leurs fonctionnaires? Le contraire, en vérité, serait étonnant!

Crise de croissance

Deux ans et demi à peine après sa naissance, une crise de croissance assez grave se manifeste dans la F. S. M. C'est évidemment la politique qui en est la cause, c'est-à-dire la division du monde en deux blocs antagonistes, tous deux ayant participé à la victoire alliée de tout leur poids.

Y a-t-il donc danger de scission?

C'est indéniable.

Et l'attitude des dirigeants de la grande organisation mondiale des travailleurs n'est guère faite pour l'écarter. Sa direction ou son secrétariat envenime plutôt la situation en vitupérant dans son bulletin mensuel contre tous ceux qui montrent maintenant une volonté égale à la sienne, mais dans un sens contraire.

Alors que le secrétaire général devrait faire œuvre de médiateur et manœuvrer, il prononce des réquisitoires violents devant

¹ Nous publierons la résolution y relative dans notre prochain numéro.

les foules romaines, zagreboises ou du Grand Berlin contre les trublions qui prétendent se prononcer sur l'aide américaine à l'Europe hors de la F. S. M. en oubliant de rappeler que cette dernière a longtemps refusé de mettre à l'ordre du jour la question, qu'elle ne s'y est résolue finalement que sous la pression des événements. Il reproduit même imprudemment ses fameux discours inspirés, particulièrement celui du Grand Berlin, dans son bulletin mensuel, en accusant ceux qui préparèrent la conférence des syndicats européens, à Londres, de créer un *état de scission dans la F. S. M.* Il est vrai que le ton baissera quand les syndicats russes, sans se préoccuper de mettre en fâcheuse posture leur porte-parole officieux, publieront une déclaration concernant le Plan Marshall, dont nous parlons plus loin.

Et, de l'autre côté, il y a les émissaires en Europe de la Fédération américaine du travail, qui n'a jamais voulu adhérer à la F. S. M. à côté des syndicats russes « instruments d'Etat » et non « organisations libres » ! Ces émissaires préparent ouvertement la scission, aidés dans leur travail par l'organe mensuel de la Fédération américaine « Nouvelles internationales du mouvement syndical libre ».

A Lima (Pérou) s'est même tenue, du 13 au 18 février 1948, une conférence pan-américaine du travail à laquelle participèrent dix-sept pays de l'Amérique du Nord et du Sud. Cette conférence vota une résolution préconisant l'organisation d'une nouvelle fédération syndicale internationale. C'est encore un assaut redoutable contre la F. S. M. D'autant plus que la conférence ne s'en est pas tenue à cela. Elle a décidé d'adresser à tous les syndicats d'ouvriers sur métaux de l'hémisphère occidental la recommandation d'adhérer à l'Internationale des métaux et à ceux des transports à la Fédération internationale des transports. Recommandation d'ailleurs appliquée en partie avant la lettre, puisque ces deux puissantes internationales avaient déjà obtenu les adhésions des organisations américaines les plus représentatives et que celle des métallurgistes, comme nous l'avons dit, vient de rompre les ponts. Cela signifie incontestablement que ces internationales professionnelles, lassées par l'intransigeance de la F. S. M. dans la question des départements professionnels internationaux, entendent s'engager dans une direction où leur liberté de mouvement sera mieux assurée. Or, on sait que les internationales professionnelles sont composées principalement par les fédérations européennes, affiliées, d'autre part, à leurs centrales syndicales nationales, elles-mêmes rattachées à la F. S. M. On voit dès lors la chaîne des répercussions que cette situation nouvelle entraînera s'il ne survient pas un événement imprévisible qui rapproche les tendances opposées.

La scission dans le mouvement syndical français a rendu du même coup plus critique la situation de la F. S. M. Elle avait la

chance de s'en tirer en restant objective et en laissant aux Français le soin de trancher le débat. Mais elle a préféré prendre position en publiant dans son bulletin d'information du 15 janvier un appel du bureau de la C. G. T. aux travailleurs de France, dans lequel cette dernière accuse froidement les « scissionnistes de Force ouvrière » d'être descendus dans la trahison jusqu'à jouer le rôle le plus actif de briseurs de grève. Il serait sans doute intéressant de rappeler par des faits incontestables que les briseurs de grève sont venus d'un tout autre côté quand typographes d'abord et postiers ensuite se sont permis de faire grève alors que le communiste Ambroise Croizat détenait le portefeuille de ministre du travail. Mais nous préférons simplement constater qu'une telle publication dans un organe officiel, sans contre-partie de l'accusé et sans note rédactionnelle, équivaut à prendre parti unilatéralement. Or, il faut bien le dire, jamais les syndicalistes européens ne considéreront comme des traîtres les Jouhaux, Neumeyer, etc., qui ont sacrifié leur vie aux intérêts de la classe ouvrière.

Ce même bulletin de la F. S. M. risque d'ailleurs bien d'avoir fait déborder la coupe dans son numéro du 15 février en publiant un télégramme de l'Union générale professionnelle de Bulgarie qualifiant d'agents de l'impérialisme américain les syndicalistes Green et Carey pour les Etats-Unis, Jouhaux en France, Oldenbrook en Hollande, « Schumacher » en zone occidentale allemande (qui n'a d'ailleurs aucune activité dans les syndicats allemands), et même Paul Finet, qui vient d'être réélu à l'unanimité secrétaire général de la Confédération générale du travail de Belgique, parce qu'ils se sont déclarés en faveur du Plan Marshall.

Ces faits choisis entre d'autres démontrent que la crise de la F. S. M. est assez sérieuse, sans s'arrêter au nid de guêpes que constitue l'« évolution démocratique » du syndicalisme en Europe orientale. On comprend que le « Times » londonien ait pronostiqué prématurément, en février déjà, qu'ils pourraient bien marquer la fin du rôle de la grande organisation internationale et que le « New-York Times » soit encore allé plus loin en prédisant la dissolution officielle de la F. S. M. pour octobre prochain. Ce sont là des anticipations hasardeuses. En fait, un débat passionnant se prépare pour le congrès de la F. S. M. qui devrait avoir lieu cette année encore et auquel participera naturellement l'Union syndicale, toujours membre fidèle et payant — ce qui n'est sans doute pas à dédaigner — de la grande Fédération syndicale mondiale.

Plan Marshall

Il est temps d'en venir maintenant au plan d'entraide à l'Europe qui accentua la crise dans le mouvement syndical international.

Nous n'allons pas ici entrer dans le détail du Plan Marshall,

qui vient justement d'être approuvé par le Congrès américain et qui fait l'objet d'innombrables articles de journaux et de revues; notre collaborateur compétent M. le professeur Edgar Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, le commentera dans le numéro d'avril de notre revue. Mais il faut bien constater que les opinions, sauf pour les pays qui en bénéficient, dépendent du bloc politique auquel ils sont rattachés.

Malheureusement, les fonctionnaires de la F. S. M. n'ont pas su prévoir l'attitude que prendraient les syndicats européens ou, peut-être, n'ont-ils pas osé s'opposer à l'attitude négative du bloc de l'Est. Plus regrettable encore fut la tentative de temporisation, le refus puéril de mettre le problème à l'ordre du jour, sous prétexte de sauvegarder l'unité syndicale, alors que c'était justement le bon moyen de la menacer: car on n'a jamais vu une organisation syndicale refuser de discuter un problème si délicat soit-il.

Et pourtant, les efforts pour faire changer d'attitude la F. S. M. n'ont pas manqué. Le 19 novembre, Jim Carey proposait en vain au bureau de la F. S. M. d'inscrire l'aide américaine à l'Europe à l'ordre du jour de la prochaine réunion du bureau exécutif. Il exposa les objectifs du C. I. O. en cette affaire:

« Aider les peuples dans le besoin à éléver leur standard de vie et leur permettre de venir à bout de leurs difficultés, selon les méthodes démocratiques et sans qu'ils subissent la pression de la pauvreté et de la misère. »

Et dans une interview accordée à un journaliste parisien, Carey ajoutait:

« Les ouvriers américains savent bien que l'aide à l'Europe signifie pour eux un retard dans la construction des logements, des hôpitaux et des écoles et une augmentation des prix, mais ils comprennent que la stabilité du monde est d'une plus grande importance immédiate. »

Mais toute la bonne foi et l'éloquence du jeune représentant de ce C. I. O. américain — membre de la F. S. M. ne l'oubliions pas — se brisa contre le mur d'inertie que lui opposèrent ses auditeurs. Il est vrai qu'à ce moment-là, Kutznetzov, chef des syndicats russes, déclarait encore « ne pouvoir ni accepter ni réprover l'urgence de la réunion demandée », ce qui est, paraît-il, une réponse tout à fait négative, bien qu'elle soit dans la manière des Normands et qu'elle ne dise en fait ni oui ni non.

Cette attitude équivoque — qui ne trompa personne — incita le Conseil général des « Trade Union Congress » (T.U.C.) à se prononcer catégoriquement pour le Plan Marshall en insistant sur l'urgence de remédier à la situation économique du monde. Constatant que le bureau de la F. S. M. n'avait pas encore été convoqué pour le

mois de février, il invita le secrétariat de la F. S. M. à prendre une décision avant le 7 février, sinon « *il se considérerait libre de participer à toute conférence qui paraîtrait nécessaire ou même de prendre l'initiative d'une telle convocation* ». Cela n'ayant pas été fait, en plein accord avec les centrales syndicales nationales de Belgique, de Hollande et du Luxembourg, le T. U. C. convoqua une conférence internationale des syndicats intéressés au Plan Marshall pour les 9 et 10 mars, à Londres. Le comité de l'Union syndicale suisse décida de participer à cette conférence à titre consultatif et déléguua son secrétaire Bernasconi. Seize pays étaient représentés, la France par la Confédération générale du travail (Force ouvrière) et la Confédération des travailleurs chrétiens, l'Italie par des mino-ritaires du mouvement syndical.

Déclaration des syndicats européens

Cette conférence syndicale de Londres, comme on sait, a fait une déclaration, publiée dans toute la presse, qui constitue en quelque sorte une recommandation aux centrales syndicales nationales, seules en mesure de prendre des décisions définitives. Mais, comme la déclaration a été acceptée à l'unanimité, il ne fait guère de doute qu'elle soit également ratifiée par les organisations que les délégués représentaient. Le comité de l'Union syndicale suisse, pour son compte, l'a ratifiée dans sa séance du 19 mars dernier en approuvant l'attitude positive de son délégué, Giacomo Bernasconi, et en le confirmant dans son nouveau mandat de membre de la commission d'études du plan d'aide à l'Europe. La conférence s'est engagée à appuyer le plan d'aide à l'Europe et à contribuer à établir toutes les conditions sociales, économiques et politiques indispensables à la sauvegarde des institutions démocratiques et des principes de libre gouvernement pouvant seules assurer une amélioration progressive des conditions de vie et de travail du peuple tout entier. Auparavant, la déclaration rejetait fermement et énergiquement toute tentative en vue de dresser l'Est contre l'Ouest. Il faut bien rendre cet hommage aux syndicats qu'ils ont plutôt servi à rapprocher les peuples qu'à les diviser, mais on ne saurait assurer avec la même certitude que certain pays n'ait pas tenté de faire des syndicats ses instruments de conquête, comme nous le verrons dans nos conclusions.

Cette déclaration constate que la conférence de Londres a étudié à la lumière de toutes les informations disponibles la forme administrative et les méthodes qu'il conviendrait d'utiliser pour procéder à la répartition des ressources financières et matérielles que le gouvernement et le peuple des Etats-Unis ont entrepris dans un

esprit de fraternité humaine et de bonne volonté internationale. Elle prévoit que, à moins d'une assistance de la part de l'Amérique, des difficultés insurmontables entraveront la reconstruction des pays européens sur une base économique, leur permettant de subvenir à leurs propres besoins, et empêcheront le prompt rétablissement entre ces pays eux-mêmes et avec le reste du monde de relations commerciales normales.

Elle se déclare convaincue que l'offre américaine n'implique aucune condition inacceptable, particulièrement aucune ingérence dans les affaires intérieures des Etats bénéficiaires.

C'est pourquoi elle appelle les organisations à soutenir de toute leur énergie les mesures que tous les pays se doivent de prendre pour réaliser les objectifs de leurs programmes nationaux de rénovation et de modernisation économiques, afin de développer par l'entraide mutuelle et la coopération économique, les activités qui débordent les frontières nationales.

Elle envisage la constitution d'un comité syndical consultatif pour le programme de relèvement européen, pour maintenir un contact permanent avec l'administration gouvernementale, prendre connaissance périodiquement des progrès réalisés dans la mise en application du programme de relèvement. Cet organe sera ouvert à toute organisation syndicale régulière qui voudra, par la suite, se joindre à l'activité commune.

En conclusion, la conférence affirme sa conviction que les organisations ouvrières qu'elle représente seront appelées à des tâches nouvelles et considérables. Ces tâches sont conformes aux principes incorporés dans la Charte des Nations unies; les nobles objectifs formulés dans cette charte consistent à réaliser des conditions de stabilité et de bien-être entre les nations, à éléver leur niveau de vie, à créer des conditions de plein emploi et à permettre le progrès et le développement de l'ordre économique et social. Elle appelle les masses travailleuses de tous les pays à s'unir dans un effort commun pour résoudre tous les problèmes nés de la guerre, déclare que c'est seulement par la collaboration sincère et loyale que la santé économique du monde peut être rétablie et apprécie profondément l'initiative prise par le mouvement syndical américain, dans une complète communauté d'esprit, pour l'établissement du programme d'aide à l'Europe.

Sans cette santé économique, il ne pourra y avoir ni une stabilité politique ni une paix durable.

Il faut noter, enfin, que la conférence des syndicats de seize pays, à Londres, n'a pas esquissé la moindre attaque contre la Fédération syndicale mondiale. Elle s'est bornée, simplement, à déplorer le fait que la question du Plan Marshall n'ait pu être traitée en son sein.

Une « calomnie notoire »

Il est vrai qu'entre temps une entente est intervenue entre Deakin, du T. U. C. britannique, président de la Fédération syndicale mondiale, et Louis Saillant, secrétaire général de cette dernière, pour la convocation du comité exécutif de la F. S. M., le 30 avril, à Rome.

La déclaration des syndicats soviétiques, publiée dans le « Troud » (« Travail ») du 28 février et reproduite en français dans le « Peuple » de la C. G. T. du 4 au 11 mars écoulé, n'est sans doute pas étrangère à cette décision survenue maheureusement comme grêle après vendange. Cette déclaration surprenante affirme entre autres :

« Le Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. dément de façon catégorique, comme une calomnie notoire, la déclaration selon laquelle les syndicats soviétiques empêchent ou ont l'intention d'empêcher les confédérations syndicales nationales et les syndicats pris séparément de discuter la question du Plan Marshall. »

Le Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. consent même, « en présence des demandes instantes tendant à examiner cette question », d'examiner à bref délai « dans les organismes exécutifs de la fédération, la question du Plan Marshall posée par le congrès des syndicats de l'industrie (C. I. O.) et par le Conseil général des trade-unions ».

Cette déclaration du Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S., insistons sur ce fait, fut faite avant l'entente Deakin-Saillant de convoquer le comité exécutif de la F. S. M. à Rome. Ce qui démontre clairement que de leur accord dépendait en définitive la mise à l'ordre du jour du dit comité exécutif du Plan Marshall.

Le secrétaire général de la F. S. M. doit regretter amèrement que cette déclaration n'ait pas été faite plus tôt, elle lui aurait évité de s'empêtrer avec le bureau dans une procédure dilatoire et d'émettre des jugements sommaires dans des discours ou dans des écrits qui soulèvent d'innombrables objections. Car si l'on peut admettre que les mouvements syndicaux soient en progrès constants dans la démocratie populaire de l'Europe orientale, il faut préciser qu'il s'agit surtout de progrès numériques. Cette expansion n'est d'ailleurs pas très étonnante puisque le syndicat a passé là au rôle d'instrument de l'Etat totalitaire. Et si, au contraire, une certaine défection se manifeste dans les syndicats hollandais, belges et luxembourgeois, ce qui reste à prouver, certaine panique devant la politisation d'organisations syndicales dans l'Europe orientale ne sont probablement pas étrangères à ce phénomène.

Les syndicats sont des soutiens de la démocratie

Pour trop de gens, aujourd’hui, objectivité signifie se tenir aussi aisément que possible entre chaise et banc, c'est-à-dire rester neutre dans un différend dont dépend toute une civilisation, dispenser aux uns et aux autres bonnes et mauvaises notes, les bonnes de préférence, à ceux qui paraissent le plus fort. Et si l'on fait le contraire, alors on est facilement taxé d'agent des trusts, d'américanistes, de profascistes ou autres épithètes infamantes. Il est vrai qu'on peut avoir la satisfaction compensatoire d'être qualifié de communiste quand on dérange les gens dans leur quiétude, un peu violemment parfois.

En fait, en vertu même de leurs statuts, les syndicalistes européens sont probablement les meilleurs soutiens de la démocratie véritable, qui n'est pas seulement un mot vide de sens mais un fait. Les statuts de l'Union syndicale suisse, par exemple, précisent qu'elle a pour but de sauvegarder les intérêts de l'ensemble des fédérations et de leurs membres. « A cet effet, elle tend à développer les droits démocratiques et les libertés du peuple. » Même sans ce texte, il n'y aurait pas de doute à avoir, les syndicats ont fait la preuve en maintes occasions qu'ils étaient décidés à sauvegarder par tous les moyens l'indépendance de notre pays dont dépend en définitive les libertés du peuple. Les statuts de l'Union syndicale suisse ne sont d'ailleurs pas en contradiction avec ceux de la F. S. M. qui, dans leur préambule, proposent comme un des objectifs essentiels celui « *de poursuivre la lutte pour l'extermination de toutes les formes du fascisme, sous quelque forme qu'il opère et sous quelque nom qu'il soit connu* ». Si la grande organisation syndicale mondiale s'efforçait d'atteindre cet objectif sans aucune concession subtile, sans excepter le totalitarisme rouge, cela rafraîchirait singulièrement la maison. Il est vrai qu'elle se heurterait à l'opposition du bloc de l'Est qui n'apprécierait guère semblable plaisanterie. Tel n'est pas encore le cas.

C'est justement cette durable équivoque, accentuée encore après la « régénération » brutale de la démocratie tchécoslovaque qui fait peser dans nos pays européens un malaise intolérable.

La renaissance du Komintern, dissous en juillet 1943, sous la forme du Kominform rappelle opportunément qu'un des objectifs communistes est de prendre la direction du mouvement syndical partout où cela est possible, d'en finir « avec les vieilles tendances réformistes » dont parlait à une réunion de Moscou le leader syndical Kutznetzov, « vieux résidus hérités de l'Internationale d'Amsterdam ». Il s'agit en quelque sorte de se débarrasser des Deakin, Jouhaux et autres gêneurs syndicalistes occidentaux.

Comment freiner cette expansion totalitaire qui s'étend sans cesse ?

En faisant de l'anticommunisme forcené?

Mais on ne construit pas de barrage solide sur une négation! Et les syndicats ouvriers ne sont d'ailleurs pas disposés à entreprendre de croisade idéologique ridicule en compagnie de gens dont l'attitude antérieure inspire une insurmontable méfiance quant à leur loyauté.

Pour résister avec chance de succès à ce courant totalitaire, il faut plutôt faire passer les égoïsmes particuliers après les intérêts généraux de la communauté nationale d'abord, internationale ensuite.

C'est-à-dire que, dans notre pays, il faut organiser l'économie de telle sorte qu'une éventuelle dépression économique ne dégénère pas en crise frappant aveuglément les seuls travailleurs par le chômage et la misère. Le chômage et la misère sont certainement des fourriers du totalitarisme.

Nous avons souvent indiqué dans cette « Revue » une possibilité d'assurer une certaine stabilité économique et la paix sociale par les communautés professionnelles qui transformeraient les travailleurs d'instruments de production qu'ils sont actuellement en véritables coopérateurs dans le métier et dans l'économie nationale par répercussion.

On parle souvent de la mission de la Suisse. Peut-être serait-ce là une occasion à retenir de tenter une grande expérience tripartite, avec les deux partenaires patrons et ouvriers, d'une part, l'Etat, d'autre part, prêtant son concours désintéressé comme représentant du bien public. Cette expérience de caractère privé empêcherait l'hypertrophie de l'Etat, constituerait le meilleur barrage opposé au totalitarisme et, en cas de succès probable, constituerait un exemple dont d'autres pays pourraient utilement s'inspirer.

Il s'agit toujours de choisir entre une réforme audacieuse et l'empirisme de nouveaux avantages successifs lâchés aux ouvriers sous la pression des syndicats. Certains grands journalistes ont osé faire ce choix, des politiques également. Reste à convaincre le patronat. C'est, nous le répétons, la grande tâche pressante qui incombe non seulement aux syndicats, mais à tous les démocrates dignes de ce nom.

Car l'affirmation de C. Bouglé en 1937 se vérifie toujours davantage: « Il devient de plus en plus clair que la démocratie a besoin du syndicalisme et que le syndicalisme a besoin de la démocratie. » C'est une vérité dont chacun doit se pénétrer pendant qu'il est temps.